

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le VENDREDI 10 MAI, à 17 h 50, le Conseil Municipal s'est assemblé en quatrième séance annuelle, exceptionnellement dans le Hall d'Accueil en rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, sur convocation légale du Maire -séance clôturée à 19 h 50-.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Michel TAMAYA / Alain ARMAND / Mickaël NATIVEL / Joëlle GUIARD / Paul HOARAU / Françoise MOLLARD / Yasmina HATIA / Ibrahim PATEL / Jacques SIOU / Dominique RIVIÈRE / Gilbert GÉRARD / Yasmine MOUNIER (arrivée à 19 h 07 / Rapport n° 96/4-11) / Murielle GAULT / Nicole CHAUVET / Jean-Paul CLAIN / Monique ROYÉ / Emmanuel HOARAU / Patrick VISTICOT / Firmin LACPATIA / Russel HOAREAU / André BOURGIN / Ismaël SAFLA / Brice PAUVREZE / Abdoola PANSBHAYA / Catherine GIANANTE / Édith NALEM / Gilbert DUBOIS / Daniel CADET / Florian BAILLIF / Alain ZANÉGUY / Marius RAMASSAMY / Dominique DAMBREVILLE / Jean IVOULA / Jean-Claude FIDJI / Jean-François HOAREAU / Christian PROMI / Érick ÉGOLFF / Martine MORISSE / Thérèse BAILLIF / Alex JUNOT / René Paul VICTORIA / Ibrahim DINDAR / Albert LEBON / Pierre DUPUY / Jean-Jacques MOREL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

René LAÏ-HONG-TING par Daniel CADET / André PADEAU par Christian PROMI / Martine SUEUR par Yasmine MOUNIER (à partir du Rapport n° 96/4-11) / Marc SECRET par Alain ZANÉGUY / Christian ALBANY par Alex JUNOT

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'Organisation Municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la même Loi, procédé à l'élection du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. Murielle GAULT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ONT QUITTÉ LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS

<i>Élu</i>	<i>Horaire</i>	<i>Rapport</i>	<i>Procuration</i>
Dominique DAMBREVILLE	18 h 40	96/4-19	Jacques SIOU
<i>OBSERVATION</i>	<i>Délibération sur Rapport n° 96/4-19 après délibération sur Rapport n° 96/4-09</i>		
Ibrahim DINDAR	18 h 54	96/4-11	René Paul VICTORIA
Dominique RIVIERE	19 h 02	96/4-11	Néant
Daniel CADET	19 h 49	Questions diverses	Néant

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le **16 MAI 1996** et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 45 sur 55.

LE MAIRE
Michel TAMAYA

